



DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

En remplissant ce formulaire, vous répondez aux exigences du paragraphe 21(3) du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*. Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique au (613) 995-0721.

Pour tout autre changement important à votre situation personnelle qui n'est pas indiqué sur ce formulaire, tel qu'un changement d'état civil, veuillez aviser le Commissariat par écrit.

21(3) Le député dépose une déclaration faisant état de tout changement important apporté aux renseignements contenus dans la déclaration, dans les soixante jours suivant le changement.

Source : *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*

BIENS [alinéa 24(1)a]

1 a) Biens achetés ou acquis :

1 b) Élément de passif correspondant (s'il y a lieu) :

2 a) Biens vendus :

2 b) Cession des capitaux :

ÉLÉMENTS DE PASSIF [alinéa 24(1)a]

Destinataire et nature du passif :

AUTRES INTÉRÊTS FINANCIERS [alinéa 24(1)a]

REVENU REÇU HORS DU PARLEMENT [alinéa 24(1)a]

De :

CONTRATS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL [alinéa 24(1)b]

Objet et nature du contrat :

INVESTISSEMENT EN SOCIÉTÉS PRIVÉES [alinéa 24(1)a]

Nom de la société privée :

PERSONNES MORALES AFFILIÉES [alinéa 24(1)c] :

POSTES AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ, D'UNE ASSOCIATION COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE OU D'UN SYNDICAT [alinéa 24(1)e]

Nouveaux postes :

Postes terminés :

FIDUCIES [alinéa 24(1)f]

Nom (en lettres moulées)

Signature

Date (aaaa/mm/jj)